

Imperial Tobacco Canada Limited

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La reprise économique repose sur le secteur privé. Pour encourager le secteur privé à investir, les entreprises doivent sentir qu'elles peuvent exercer leurs activités dans un contexte commercial stable, orienté par une législation et une réglementation intelligentes et fondé sur la primauté du droit. Toutefois, en ce moment, les principes de droit ne tiennent pas compte de l'industrie du tabac et des détaillants respectueux des lois. Ceux-ci sont obligés de faire concurrence aux fabricants de tabac illégaux et aux détaillants des Premières Nations, qui ne sont assujettis à aucun cadre législatif, réglementaire ou fiscal. Depuis 2006, à l'échelle nationale, le tabac de contrebande représente entre 16,5 et 32,7 % du marché. Les ventes de tabac illicite semblent avoir atteint une crête en 2008, avec un pourcentage de 48,6 % du marché en Ontario et de 40,1 % au Québec. Le tabac illicite est produit dans des fabriques fonctionnant sans permis et sans réglementation dans les réserves des Premières Nations au Canada et aux États-Unis. D'après la GRC, il y a 50 fabriques illégales de cigarettes dans les réserves de l'Ontario et du Québec et de 8 à 10 autres dans les réserves de l'État de New York, qui alimentent le commerce illicite des produits du tabac au Canada. Les cigarettes illégales sont vendues à des prix aussi bas que 10 \$ la cartouche dans certaines provinces, comparativement à 55 \$ à 125 \$ pour la même quantité sur le marché légal. Parce que les trafiquants de produits du tabac sont capables d'exercer leurs activités en dehors du cadre légal, le commerce illégal a gagné une vaste part du marché; il est donc extrêmement difficile pour les fabricants et les détaillants légaux de leur faire concurrence. Cela explique en partie pourquoi 2 300 dépanneurs ont fermé leurs portes au cours des deux dernières années. En outre, l'industrie du tabac perd des centaines de millions de dollars chaque année à cause du commerce illicite. De nouveaux règlements imposés à l'industrie du tabac donnent aux exploitants illégaux un avantage concurrentiel encore plus grand. Cela signifie que, au cours des trois dernières années, l'industrie du tabac a eu à se conformer aux règlements sur l'estampillage et aux exigences en matière d'étiquetage, qui ont coûté des dizaines de millions de dollars à mettre en œuvre, alors que ces mesures n'auront probablement pas les résultats escomptés. Les exploitants illégaux ne respectent pas ces nouvelles exigences, et par conséquent, ils n'ont pas à assumer les coûts qui y sont associés. Le gouvernement doit prendre des mesures immédiates pour lutter contre le commerce illégal du tabac, dont les suivantes : 1) Éviter toute nouvelle majoration de la taxe fédérale d'accise sur les produits du tabac et encourager les provinces à s'abstenir d'augmenter encore plus la taxe sur les produits du tabac. Le premier motif de la croissance de la contrebande est le fait que les cigarettes illicites se vendent beaucoup moins cher que le produit légal, en raison des taxes élevées, qui représentent en moyenne 68 % du prix d'un paquet de cigarettes. Les taxes élevées sur le tabac ne sont pas un bon moyen de réduire le déficit parce qu'elles favorisent le commerce illégal qui prive les gouvernements des recettes fiscales attendues. 2) Affecter le financement promis pour les mesures d'application de la loi et revoir le déménagement prévu du port d'entrée de Cornwall. Les conservateurs ont promis de nouvelles mesures de répression de la contrebande dans leur programme électoral de 2011. Nous encourageons le gouvernement à agir rapidement dans ce domaine. Par ailleurs, le déménagement imminent du port d'entrée de Cornwall du côté américain de la réserve d'Akwesasne risque de compromettre tous les

efforts de lutte contre la contrebande et doit être réexaminé. 3) Mettre en œuvre la campagne de sensibilisation du public promise auparavant. Même si le gouvernement a promis à plusieurs reprises de lancer cette campagne, peu de choses ont été faites à ce sujet. Les Canadiens doivent se faire rappeler que le tabac de contrebande finance le crime organisé et que les personnes qui en achètent s'exposent à des amendes. Une campagne de sensibilisation du public aiderait à réduire la demande de produits de contrebande. 4) Créer un groupe de travail officiel formé de représentants du gouvernement fédéral, de l'Ontario et du Québec, qui sera chargé de trouver des solutions à long terme pour régler la crise du tabac illicite au Canada. Seul un groupe de travail entièrement dédié à la lutte contre la contrebande et coordonné peut avoir la perspective nécessaire et les ressources requises pour s'attaquer à ce qui constitue le cœur de la crise du commerce illicite du tabac : les fabriques illégales qui produisent des milliards de cigarettes chaque année et les magasins de cigarettes exploités par les Premières Nations qui vendent des produits du tabac sans se soucier des lois, des règlements et du régime fiscal.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La réponse à cette question est essentiellement la même que celle donnée à la question précédente. Selon le présent scénario, où le commerce illicite du tabac a la possibilité de faire concurrence à l'industrie du tabac, sans craindre des sanctions sévères, les seules personnes qui en profitent sont des criminels qui exploitent des réseaux de fabricants, de trafiquants et de vendeurs de tabac de contrebande. Il coûte aux gouvernements fédéral et provinciaux 1,5 milliard de dollars par an en recettes fiscales perdues, dont 600 millions pour le seul gouvernement fédéral. Ces chiffres ont été confirmés par les gouvernements provinciaux. Cet argent va dans les poches de groupes qui ont des liens avec le crime organisé. D'après la GRC, plus de 175 groupes du crime organisé trempent dans ce trafic illicite. Ces groupes vendent également de la drogue et des armes. Selon certains rapports, les bénéfices tirés de la vente des cigarettes illicites pourraient contribuer au financement d'organisations terroristes internationales. Le trafic illégal du tabac fait travailler des criminels et nuit aux entreprises et aux détaillants respectueux des lois. Qui plus est, à un moment où le gouvernement cherche à réduire le déficit en procédant à des compressions budgétaires, la perte de recettes fiscales devrait intéresser au plus haut point le Comité des finances.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Ne s'applique pas.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Imperial Tobacco Canada n'est pas contre l'établissement d'une législation et d'une réglementation équilibrées, fondées sur des preuves. Mais, en règle générale, ce n'est pas le cas, en ce qui concerne les nouvelles règles s'appliquant aux produits du tabac. Par exemple, pour mettre en œuvre le nouveau régime d'estampillage, l'industrie du tabac doit assumer des coûts énormes et voit baisser considérablement sa productivité. Ce régime a été présenté comme une mesure visant à distinguer les produits du tabac légaux de leurs équivalents illégaux. Dans les faits, il est très facile de faire la différence entre ceux-ci. Les produits légaux affichent des étiquettes de mise en garde et doivent suivre des prescriptions d'emballage dictées par la réglementation et la législation. La plupart des produits du tabac illégaux sont emballés dans des sacs en plastique transparents. Autrement dit, les fabricants de tabac illégal n'ont pas à apposer une estampille afin de différencier leurs produits des produits légaux. D'autres questions viennent compliquer la situation, notamment le fait que les estampilles de tabac exigées par le gouvernement fédéral ont encouragé le commerce illégal des produits du tabac, en particulier ceux vendus au Dakota Chundee Smoke Shop au Manitoba, qui a fait l'objet de quatre descentes par la GRC, avant que le gouvernement provincial obtienne une injonction judiciaire dans le but d'obliger ce détaillant à fermer ses portes de façon permanente. Le tabac vendu à cet endroit était considéré comme illégal par la GRC, parce que la taxe provinciale n'avait pas été payée, même si l'estampille fédérale apparaissait sur les paquets. Dans ce contexte, il est extrêmement difficile pour les consommateurs de différencier les produits légaux des produits illégaux. Il faut rectifier la situation, à défaut de quoi, cette initiative modèle de la stratégie gouvernementale de lutte contre la contrebande sera sérieusement compromise. Mentionnons également les nouvelles étiquettes de mise en garde agrandies à apposer sur les emballages des produits du tabac. Celles-ci ont imposé des frais énormes à l'industrie du tabac, même si rien ne prouve que des étiquettes de mises en garde plus grandes entraînent la réduction du taux de tabagisme.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les principales difficultés auxquelles font face l'industrie du tabac et les autres intervenants qui ont des intérêts financiers dans cette industrie, y compris les détaillants, les cultivateurs de tabac, etc., sont l'application inéquitable actuelle de la justice au Canada. Peu importe ce que l'on pense du tabac ou des sociétés productrices de tabac, les produits du tabac sont légaux et fortement réglementés. Ils représentent également une gamme de produits capitale pour les détaillants canadiens. Ces dernières années, l'industrie du tabac et les détaillants respectueux des lois doivent faire concurrence avec les nombreux fabricants de tabac illégaux et détaillants, qui ne respectent pas la loi et ne paient pas de taxes. Les 50 fabriques illégales de cigarettes qui existent au Canada et les quelque 300 magasins qui vendent du tabac illicite dans les réserves des Premières Nations, sans avoir à se soumettre à un cadre législatif, réglementaire et fiscal, minent notre système économique et judiciaire. Aucune industrie ne devrait avoir à concurrencer avec une industrie illégale, qui mène ses activités au vu et au su des autorités. Le temps est venu d'entamer un dialogue officiel afin de trouver des solutions. Notre société recommande au gouvernement de créer un groupe de travail officiel formé de représentants du gouvernement fédéral, de l'Ontario et du Québec, qui sera chargé de trouver des solutions à long terme

pour régler la crise de la contrebande de tabac au Canada, qui constitue l'essentiel du problème de la contrebande : la fabrication et la vente du tabac illégal dans les réserves des Premières Nations. Il faut se pencher sur ce problème, si l'on veut s'attaquer pour de bon à la question de la contrebande. Pour ce faire, le gouvernement fédéral, l'Ontario et le Québec doivent mettre sur pied un organe officiel, dont le mandat établi sera d'élaborer une solution durable pour mettre fin à la crise de la contrebande au Canada. Cet organe doit avoir des objectifs, des échéanciers et des résultats mesurables établis, et devrait entamer immédiatement des consultations auprès de tous les intervenants touchés et le public.